

## Jean-Baptiste André Godin à Alphonse Delpech, 24 février 1865

Auteur·e : [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

### Informations sur le document source

Cote FG 15 (7)

Collation 4 p. (403r, 404v, 405r, 406v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Alphonse Delpech, 24 février 1865, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 03/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/43223>

Copier

### Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

### Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [24 février 1865](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Delpech, Alphonse \(1821-1902\)](#)

Lieu de destination Amiens (Somme)

# Description

Résumé Sur la séparation des époux Godin-Lemaire. Godin décrit la bibliothèque de Marie Moret dans le cabinet de travail où elle et lui mènent un travail commun d'études, prétexte du procès intenté par sa femme. Godin justifie que les émoluments perçus par Marie Moret n'ont pas donné lieu à des écritures et qu'elle a la propriété des meubles qui sont chez elle. Godin joint à sa lettre la copie d'une lettre de Vigerie qui est l'objet d'interrogations sur la chronologie d'événements liés à l'affaire ; il justifie des dépenses faites à Londres ; il justifie le recrutement aux côtés de Marie Moret d'une responsable de l'asile choisie par Marie Pape-Carpantier ; il communique la copie du compte des frais de maison qui, d'après lui, montrent que sa femme s'est constitué un pécule avant la demande en séparation. Godin est d'accord avec Favre pour aller le voir à Paris. Il annonce à Delpech qu'il va faire faire une copie des dépenses de famille à Laeken, et qu'il écrit à Oudin-Leclère au sujet de la plainte de sa femme.

## Mots-clés

[Consultation juridique](#), [Éducation](#), [Familistère](#), [Finances personnelles](#), [Livres](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées

- [Favre, Jules \(1809-1880\)](#)
- [Lemaire, Sophie Esther \(1819-1881\)](#)
- [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)
- [Oudin-Leclère, Louis \(1803-1885\)](#)
- [Pape-Carpantier, Marie \(1815-1878\)](#)

Événements cités

- [Exposition internationale \(1er mai-1er novembre 1862, Londres\)](#)
- [Séparation des époux Godin et Lemaire \(1863-1877\)](#)

Lieux cités

- [Laeken, Bruxelles \(Belgique\)](#)
- [Londres \(Royaume-Uni\)](#)
- [Saint-Quentin \(Aisne\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 15/09/2022  
Dernière modification le 07/03/2025

---